

## La Pêche des Éponges.

(Suite.)

L'éponge croît d'ordinaire à proximité des côtes, mais on en rencontre à de grandes profondeurs. Elle atteint une taille moyenne dans l'espace de trois à quatre ans et on retrouve le plus souvent les nouveaux sujets à la place même occupée par les anciens. Assurément, il doit y rester quelques larves qui se développent, par la raison que le terrain y est favorable. L'éponge qui succède la première est moins bonne comme tissus et comme forme.

Un phénomène curieux qu'on nous a signalé, c'est ce que l'éponge arrachée du fond de la mer est plus lourde que l'eau et ne remonte jamais à la surface; mais elle surnage aussitôt qu'elle entre en contact avec l'atmosphère.

Depuis cinq à six ans, les éponges sont atteintes d'une maladie inconnue jusqu'à ce jour. Il s'y développe une plante parasite, qui empêche de beaucoup la croissance et en pourrit le tissu. On s'est justement alarmé de ce mal inattendu, qui portait un si grand préjudice au principal commerce de notre région. Des débris de cette plante parasite, qui atteint de grandes dimensions, ont été expédiés en Europe; mais nous ne connaissons pas le nom botanique sous lequel elle a été désignée. Heureusement cette maladie nouvelle loin de se propager tend à disparaître; dans le cas contraire, il aurait été matériellement impossible d'y porter le moindre remède. Quel moyen, en effet, d'en préserver les éponges qui croissent sur le sol marin?

*Divers systèmes employés pour faire la pêche.*

La pêche des éponges se fait de quatre manières différentes:

1<sup>o</sup> La pêche pratiquée par les plongeurs à nu (Boutictadhikha).

2<sup>o</sup> La pêche au moyen d'une drague (Kangava).

3<sup>o</sup> La pêche au trident (Kamaki).

4<sup>o</sup> La pêche au moyen de scaphandres (Michanés).

La pêche à nu, au moyen de la drague et au trident, était pratiquée de tout temps; les scaphandres sont d'invention postérieure. Nous allons dire quelques mots au sujet de chacune des manières dont se fait la pêche.

Le pêcheur à nu n'a pour tout attirail qu'une pierre assez grande dont le poids doit l'aider à descendre rapidement au fond de la mer, et un filet, suspendu à son cou, dans lequel il place les éponges qu'il a

il est vrai que le tableau de ces "rayonnages" ne paraît pas être tout à fait complet.

6 Voir dans le *Nouveau Dictionnaire l'Economie politique*, au mot "Prix", le tableau des variations du pouvoir des métaux monétaires dans les siècles passés, d'après Leber, Hanauer et d'Avenet

7 Voir dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1<sup>er</sup> mars 1893, l'instructive étude de M. Jules Fleury, sur l'aluminium. Le kilogramme d'aluminium revenait en 1856, à 900 fr.; en 1857, à 300 fr.; en 1883, à 90 fr.; depuis dix ans est descendu successivement à 50 fr., à 35 fr., à 20 fr., à 10 fr., à 4 fr.

ramassées. La pierre est de couleur blanche pour être facilement distinguée dans l'eau, et de forme plate pour servir comme de gouvernail au plongeur dans sa descente. Une corde s'y trouve attachée, au moyen de laquelle le plongeur est en communication avec l'équipage. A cette corde se relie une autre plus mince, qui est fixée au poignet du plongeur.

Avant de se laisser glisser dans l'eau, le travailleur fait provision d'air au moyen de fortes respirations répétées. Quand il se trouve au fond de la mer, il abandonne la pierre pour avoir plus de liberté dans ses mouvements. Puis, aussitôt que la nécessité de respirer se fait sentir, il agite la corde qui retient la pierre et ses compagnons le hissent rapidement à la surface. Il y a des plongeurs qui restent jusqu'à deux et demie et trois minutes sous l'eau. Nous tenons d'un négociant d'éponges de Calymnos, qu'il y a dans son pays deux plongeurs à nu que l'on désigne sous le nom de "Dhimélia," ce qui signifie "frères jumeaux," comme ils le sont en effet. Ils sont renommés pour la force prodigieuse de leurs poumons. On les a fait plonger en présence d'un grand nombre de témoins; l'un d'eux est resté sous l'eau cinq minutes douze secondes, (5m 12s), l'autre cinq minutes quatre secondes (5m 4s). C'est surprenant en réalité; mais la personne qui nous a raconté ce fait, est de tout point digne de foi.

Les plongeurs ne pêchent d'ordinaire dans les profondeurs de 60 à 140 pieds. Ils se remplacent à tour de rôle et à courts intervalles; pour ce motif, il y a dans chaque bateau, au moins quatre ou cinq plongeurs.

La pêche avec la drague (désignée sous le nom de Kangava, comme nous l'avons déjà dit plus haut), se pratique au moyen d'un appareil formé d'un rectangle, large de trois pieds et long de douze. Les deux grands côtés du rectangle sont formés de barres de fer; l'une d'elles a environ 2 pouces de diamètre et, par son poids, maintient la drague au fond de la mer. Les deux petits côtés de l'appareil sont en bois. Sur ce rectangle est fixé un filet de corde en forme de sac, et aux quatre angles sont attachées quatre cordes qui se rejoignent deux à deux à la distance de trois pieds du point d'attache, soit la corde supérieure avec la corde inférieure. De ces deux points d'attache partent deux autres cordes, qui se rejoignent à une distance de deux mètres, et enfin de ce nouveau point de jonction part une dernière corde plus grosse, laquelle est fixée à la barque. De cette manière, l'appareil que nous venons de décrire, s'avance traîné par le bateau et recueille dans le filet les éponges qui se trouvent sur son passage, au fond de la mer. On peut ainsi pêcher même jusqu'à des profondeurs de 300 à 450 pieds, mais il faut que le fond soit uni et sans accidens de rochers.

Avec le trident on pêche à des profondeurs de 18 à 60 pieds. Les pêcheurs se servent d'un appareil

avec une lentille de verre pour explorer le fond de la mer; aussi les barques qui font ce genre de pêche, sont-elles désignées sous le nom de Yalès, dérivé du nom grec "Jalos" qui signifie "verre". La plupart des éponges sont recueillies en mauvais états, maltraitées par le trident. Mais lorsque les pêcheurs découvrent une éponge de prix, ils font descendre un plongeur à nu qu'ils prennent à cet effet à bord du bateau. L'individu qui explore le sol marin avec la lentille, entre dans une cavité pratiquée à l'avant de la barque où il se trouve enfermé jusqu'à la ceinture; autrement il devrait se coucher à plat ventre ou rester accroupi, et il ne serait nullement en sûreté si la mer était tant soit peu agitée. Presque toutes les Yalès viennent de Grèce.

La pêche au moyen des scaphandres avait pris un grand développement, non pas que les plongeurs fussent plus à l'abri des accidents; mais avec ce genre d'appareil on obtenait des résultats plus satisfaisants, vu la faculté qu'ont les plongeurs de rester assez longtemps au fond de la mer. Mais on est bien revenu de l'engouement qu'on avait pour ce système de pêche.

Le scaphandre fonctionne au moyen d'une pompe aspirante et foulante qui l'envoie l'air au plongeur dans un tube de caoutchouc; Le plongeur revêt des vêtements qui sont également de caoutchouc et sont terminés en haut par une sorte de colerette de métal, sur laquelle s'adopte avec précision, au moyen de boulons, un casque de bronze qui laisse toute liberté aux mouvements de la tête. Sur le côté gauche de ce casque est vissé le tube de caoutchouc, et à la place des yeux sont appliqués deux verres d'assez grande dimension à travers lesquelles le plongeur peut inspecter le sol marin. Un troisième verre est appliqué au sommet du casque, pour permettre au plongeur de voir au-dessus de lui sans renverser le casque en arrière. Sur le côté droit est placée une soupape que le plongeur fait mouvoir par un mouvement de la tête et par laquelle se dégage l'air vicié.

Les vêtements de caoutchouc se gonflent, en forme de ballon avec l'air envoyé par la machine, et le poids du travailleur se trouve considérablement diminué. Mais la tête étant très lourde à cause du casque de bronze et par conséquent le centre de gravité se trouve placé très haut, le plongeur risquerait en faisant un mouvement mal calculé, de rester la tête en bas et les pieds en haut; position très critique assurément. Aussi pour obvier à cet inconvénient et maintenir l'équilibre, lui applique-t-on sur la poitrine et sur le dos des plaques de métal et lui fait-on chausser de lourds souliers de plomb. Il porte aussi un filet suspendu à son cou et il y place les éponges recueillies; à sa taille est attaché une corde qui le met en communication avec le bateau. Pour la pêche avec le scaphandre, on a besoin de deux barques; dans la plus grande, les pêcheurs se retirent le soir et placent leurs provisions de

bouche; la petite est exclusivement réservée à la machine.

Au moyen des scaphandres on peut pêcher sans nul danger à la profondeur de 75 pieds et rester près de vingt minutes au fond de la mer: plus cette limite est dépassée et plus le danger augmente; le plongeur ne peut alors demeurer longtemps sous l'eau et, s'il persiste à le faire, il s'expose à une paralysie totale ou partielle, à des hémorragies et parfois même à une mort subite.

(A suivre)

## Renseignements Commerciaux

Dans l'affaire de M. Jean-Bte Imbeau, de Fraserville, premier et dernier dividende payable à partir du 17 juin 1893. M. Deschênes, curateur.

Dans l'affaire de Joseph Dussault, premier et dernier dividende payable à partir du 23 juin 1893. Alfred Lemieux, curateur.

Dans l'affaire de S. Simonson, de Québec, premier et dernier dividende payable à partir du 23 juin. Aug. J. Andrews, curateur.

Dans l'affaire de C. N. Vallée, de Montréal, dividende supplémentaire payable à partir du 27 juin. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de Duckett & Co., Joliette, premier dividende payable à partir du 25 juin. T. W. Radford, curateur.

Dans l'affaire de L. J. B. Brassard, premier et dernier dividende payable à partir du 4 juillet. E. O. Piché, curateur.

Dans l'affaire de Deslongchamps & Cie, en liquidation; premier et dernier dividende payable à partir du 21 juin. G. Deserres, liquidateur.

CURATEURS

M. O. A. Nutting, de Waterloo, a été nommé curateur à la faillite de Hermas Hébert, de la même ville.

M. G. H. Burroughs a été nommé curateur à la faillite de M. J. Alfred Blouin, de Lévis.

MM. A. Turcotte et L. J. Dufresne ont été nommés curateurs à la faillite de M. H. Z. Lord, des Trois-Rivières.

M. John McD. Hains, a été nommé curateur à la faillite de M. Eusèbe H. Pâquette, de Coaticooke.

M. Chs. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Robert Robert, de Montréal, absent.

M. Chs. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. F. X. Roy, de Montréal.

M. Chs. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de Nicolas Johnson de Montréal.

MM. W. Alex. Caldwell et John Fair ont été nommés curateurs à la faillite de Wilson & Frost de Montréal.

M. Chs. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de Z. Perrault, de Montréal.

M. Chs. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Emmanuel Lecavalier, de St-Laurent.

M. Chs. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Frs. Crépeau, de Montréal.

FAILLITES

Chicoutimi.—MM. Saugier et Girard, magasin général, ont fait cession de leurs biens.

Thetford Mines.—Mme. Clara Emerence Grégoire, épouse de M. Gabriel G. Caron, faisant affaires sous le nom de Dame Edmond Watters, a fait cession de ses biens.

Montréal.—Une demande de cession a été signifiée à M. Richard Lamb, entre-